



Les **3/4** des
métiers en tension
sont des métiers
du BTP et de
l'industrie

L'ACTUALITÉ

L'EMPLOI EN TENSION : UNE PRÉOCCUPATION QUASI GÉNÉRALISÉE

L'emploi et les difficultés de recrutement des entreprises sont au cœur de la Semaine des métiers du BTP cette semaine.

Dans un contexte général de difficultés de recrutement, la CAPEB s'est associée à Pôle Emploi pour faire découvrir les métiers du BTP aux jeunes et aux personnes qui envisagent de se reconverter.

On rappellera que la CAPEB a signé une convention de partenariat avec Pôle Emploi pour faire en sorte que les offres d'emploi puissent matcher avec les demandes. Car en effet, même si le BTP emploie plus d'un million et demi de salariés, même si les embauches progressent en permanence (+ 17 975 emplois sur un an dans les entreprises de moins de 20 salariés au 1^{er} trimestre 2022), les entreprises artisanales du bâtiment ne peuvent pas recruter autant qu'elles ne le souhaiteraient. Ainsi, au 1^{er} semestre 2022, 25 % d'entre elles ont cherché à accueillir de nouveaux collaborateurs, mais seulement la moitié d'entre elles y sont parvenues. Les besoins de compétences demeurent importants et cette tendance ne peut que s'accroître sous l'effet des évolutions induites par les transitions énergétiques et numériques que les professionnels doivent intégrer.

Contrairement aux idées reçues, les métiers du bâtiment nécessitent une réelle expertise et sont souvent à la pointe de la technologie.

Les outils numériques sont d'ailleurs utilisés dans la quasi-totalité des métiers et le seront de plus en plus. C'est aussi pour cette raison que les métiers de l'artisanat du bâtiment sont largement ouverts à tous, y compris aux jeunes femmes. Chaque chantier est différent et il n'y a jamais de monotonie dans ces métiers qui, par ailleurs, s'inscrivent au cœur des enjeux sociétaux qu'il s'agit de réaliser des économies d'énergie, de contribuer au développement durable et à la protection de l'environnement et de la biodiversité, d'utiliser les circuits courts, etc

La CAPEB a engagé une démarche de promotion des métiers depuis quelques années déjà, éditant une série de supports de communication (guide des métiers et des filières de formation, fiches métiers, profils de poste, affiches, vidéos). Moteur dans les instances de gouvernance du CCCA-BTP, elle a mis tout son poids pour que l'organisme s'investisse massivement dans la promotion des métiers par des campagnes de communication régulières.

Au-delà des métiers eux-mêmes, la CAPEB promeut également les particularités des entreprises artisanales du bâtiment qui offrent la garantie de faire un métier qui a du sens, par le contact quotidien avec les clients, le travail collaboratif avec les autres corps de métiers du

bâtiment, et la satisfaction d'accomplir un travail utile pour répondre aux enjeux de la transition énergétique et climatique. C'est surtout un cadre où chacun est responsabilisé, menant un travail de bout en bout. Enfin, l'artisanat demeure un tremplin social où chacun progresse à son rythme : apprenti puis salarié et enfin chef d'entreprise au travers d'une création ou d'une reprise d'une entreprise.

Il faut aussi informer les jeunes et ceux qui se reconvertissent que le secteur œuvre pour améliorer sans cesse les conditions de travail et notamment par un dispositif de prévention très encadrant mais également par des aides financières régulières de l'Assurance maladie destinées à aider les petites entreprises à s'équiper pour prévenir les risques. Des dispositions conventionnelles améliorant la couverture sociale ainsi que la rémunération des apprentis s'ajoutent à ces atouts.

Un certain nombre de CAPEB départementales et régionales se sont mobilisées en ce sens à l'occasion de cette Semaine des Métiers du BTP pour faire découvrir le secteur et ses entreprises à celles et ceux qui cherchent leur voie et faire savoir que l'artisanat du bâtiment offre la possibilité de bien vivre dans son métier et de bien gagner sa vie ([voir notre actualité ARTUR](#)).

ÉCONOMIE

CARBURANTS : LES DIFFICULTÉS D'APPROVISIONNEMENT POSENT PROBLÈME AUX ENTREPRISES DU BTP

Le blocage des discussions entre les syndicats et les pétroliers aggravent les difficultés d'approvisionnement de tous en carburants. Les entreprises artisanales du bâtiment n'échappent malheureusement pas à ces difficultés qui s'aggravent malgré l'augmentation des importations de pétrole raffiné à l'étranger. Le Président de la CAPEB a appelé à la responsabilité des pétroliers comme des syndicats, rappelant que

le bâtiment est déjà très impacté par des difficultés d'approvisionnement de matériaux depuis deux ans et par des hausses de prix très fortes. « Les entreprises n'ont pas besoin que ces pénuries de carburants s'ajoutent à ça » a-t-il déclaré avant d'ajouter : « Il serait dommage de devoir passer à l'activité partielle à cause de pétroliers qui ont fait de supers profits depuis deux ans ». Aujourd'hui, l'Île-de-France et les Hauts-de-France

sont particulièrement touchées par les pénuries mais les délais d'approvisionnement s'allongent un peu partout. Certaines entreprises ne peuvent plus travailler, ou seulement quelques heures par jour, faute de carburants en suffisance. Ainsi, si la grève devait perdurer, elle mettrait à mal beaucoup d'entreprises. Et pour ne pas aggraver la pénurie, le Président de la CAPEB a appelé les entreprises à ne pas faire de stocks irraisonnables.



MÉTIERS

→ LES POINTS D'ÉTAPE DU CONSEIL DES PROFESSIONS

Le Conseil des Professions s'est réuni le 7 octobre. Il s'est ouvert par un bilan des Journées Professionnelles de la Construction qui apparaît très positif, tant au regard du nombre de participants (environ 1 200 personnes par jour, soit + 35 % au minimum par rapport à la moyenne des précédentes éditions) qu'au regard de la mobilisation Occitane, aucune région ne s'étant jamais autant mobilisée pour faire venir des adhérents aux journées. Les délégués comme les partenaires exposants ont fait part de leur satisfaction et, même si des points d'amélioration sont d'ores et déjà à l'étude, les JPC de Toulouse semblent avoir trouvé le bon dosage entre les conférences transversales, les travaux des UNA et les animations de l'exposition.

Le Conseil des Professions a ensuite poursuivi les réflexions déjà engagées, notamment lors de ces JPC, sur l'adaptation de l'Artisanat au bâtiment de demain, dans la perspective de conduire une politique professionnelle aussi réactive que possible. À ce titre, le Conseil des Professions a relevé que certaines filières ont de réelles opportunités à saisir, comme celles de la Pierre et du Bois.

Un état d'avancement a ensuite été fait sur les travaux menés dans le cadre du programme PROFEEL. Ont ainsi été évoqués les programmes Renobox (qui doit permettre aux professionnels d'avoir accès à l'ensemble des outils développés dans le programme), Interfaces (qui doit apporter des solutions concrètes de traitement des interfaces



+ 35 %
C'est l'augmentation
de la fréquentation
aux JPC de Toulouse
par rapport aux
éditions précédentes

en maison individuelle), Sereine (qui vise à mesurer l'efficacité des travaux réalisés dans le logement collectif et à fiabiliser et à améliorer la méthode élaborée pour la maison individuelle), Go Réno (qui permet de visualiser les opportunités de rénovation énergétique des bâtiments), Restore (qui vise à déployer des solutions de rénovations globales pour des gammes de maisons individuelles standardisées), QSE Quartet (qui vise à déployer une méthode d'évaluation globale « énergie, santé, confort » des rénovations) et enfin Renoptim (qui vise à optimiser le confort d'été des appartements en limitant le recours à la climatisation).

Le Conseil des Professions s'est ensuite penché sur l'opportunité de travailler sur une offre permettant aux entreprises artisanales de proposer à leurs clients la mensualisation de la facturation des

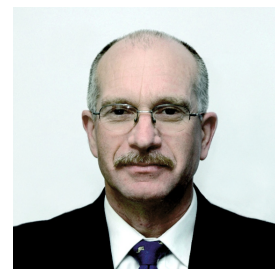
travaux de rénovation énergétique comme cela est courant pour l'achat d'une voiture par exemple. À l'occasion de ce débat, le Conseil des Professions a considéré que l'État devrait inciter les banques à proposer des prêts en trois clics pour les travaux qui améliorent le confort énergétique et accroissent la valeur du bien immobilier.

Les travaux du Conseil des Professions se sont poursuivis avec la présentation des axes politiques de la CAPEB pour 2023 en matière de santé et de sécurité ainsi que sur un projet d'étude de l'OPPBTB sur la phase d'approvisionnement pour les métiers du second œuvre intervenant à l'intérieur des bâtiments. Un point d'information a conclu ce Conseil sur le programme FEEBAT ainsi que sur la REP Bâtiment.

RÉSEAU

→ DÉCÈS D'UN ANCIEN ADMINISTRATEUR CONFÉDÉRAL

Nous avons appris le décès de **M. Alain Roche**, élu de la CAPEB Corrèze, qui a été administrateur confédéral de 2004 à 2012 et Président de l'UNA Serrurerie Métallerie de 2006 à 2012. Nos condoléances à sa famille et à ses proches.



GOVERNEMENT

→ LE PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE A ÉTÉ DÉVOILÉ

Le Gouvernement a présenté son plan de sobriété énergétique sur le salon Batimat jeudi dernier, événement auquel le Président de la CAPEB a participé.

Pas moins de 8 ministres sont impliqués dans ce plan qui vise à réduire la consommation énergétique de la France de 10 % en deux ans, pour ce qui est du court terme et, à plus long terme, à atteindre la neutralité carbone en 2050 avec une baisse de consommation d'énergie de 40 %. Grande ambition donc.

Les fameux 19° et la diminution du chauffage en général y trouvent une bonne place mais, loin d'être une mesure dérisoire, il s'agit d'une réelle source d'économies d'énergie qui implique tous les utilisateurs, particuliers comme entreprises, privées comme publiques. Au-delà des travaux de rénovation énergétique, le Plan de sobriété énergétique entend massifier l'équipement des logements en programmateurs de chauffage. Il prévoit aussi la prolongation de la surprime MaPrimeRénov' de 1 000 € pour l'acquisition d'un chauffage fonctionnant avec des ENR ainsi qu'un abondement de 1 000 €

pour l'aide coup de pouce chauffage CEE en direction des ménages qui remplace une chaudière charbon, fioul ou gaz autre qu'à condensation, au 1^{er} semestre 2023.

Le plan prévoit également de reporter la période chauffe dans le collectif d'une quinzaine de jours (soit vers fin octobre) et mise sur l'incitation pour encourager tout le monde à faire tous les « petits » gestes utiles selon le principe « les petits ruisseaux font de grandes rivières » et à engager une chasse générale au gaspillage : individualisation du chauffage dans les bâtiments collectifs, modernisation des éclairages pour privilégier les déclenchements automatiques sur détection de présence, recours aux éclairages basse consommation, installation d'outils de pilotage des consommations, dispositifs de récupération de chaleur, formation des salariés aux bons gestes en particulier dans l'utilisation des outils numériques, etc.



Les industriels sont invités à faire des audits énergétiques, à mettre en place des dispositifs de gestion de l'énergie et à isoler leurs réseaux de chaleur. L'État prévoit par ailleurs de consacrer 200 M€ de CEE pour permettre aux Collectivités de financer des études thermiques débouchant sur des travaux ou sur l'installation d'un système de gestion technique du bâtiment.

Au final, ce volet du Plan de sobriété énergétique devrait générer beaucoup de travaux.

Les transports sont également visés avec une incitation à privilégier le train plutôt que l'avion, à proposer un forfait mobilités durables aux salariés.

→ LE GOUVERNEMENT AMÈNE LES FOURNISSEURS D'ÉNERGIE À UNE CHARTE DE BONNE CONDUITE

Le Ministre de l'Économie et des Finances avait invité les entreprises à ne surtout pas signer des contrats de fourniture d'énergie aux montants exubérants, dans l'attente d'une négociation du Gouvernement avec les fournisseurs.

Bruno Le Maire a tenu parole et a convoqué les fournisseurs d'énergie à Bercy pour leur demander de signer une charte de bonne conduite avec la volonté de mettre fin aux politiques commerciales abusives, aux renouvellements à des conditions inacceptables pour les entreprises.



Tous les fournisseurs ont accepté de signer cette charte (EDF, Engie, Total, etc) qui ne comprend pas moins de 25 engagements.

Parmi eux, il y a lieu de souligner l'engagement de proposer aux entreprises une offre « crédible », à une date et à une heure convenue à l'avance pour mettre au client de faire jouer la concurrence. Relevons aussi l'engagement de prévenir les clients au moins 2 mois avant le renouvellement du contrat et de favoriser la mise en place de facilités de paiement.

Avis à ceux qui ne respecteraient pas leurs engagements : le Ministre de l'Économie a brandi la menace de sanctions sur la base d'une enquête de la DGCCRF. À suivre donc !

SOCIAL

→ EMPLOI : QUELLES ATTENTES DES JEUNES ?

Oui les jeunes cherchent un emploi rémunérateur. Mais pas que. Loin s'en faut ! Une étude conduite par le CCCA-BTP sur la génération Z, c'est-à-dire les jeunes âgés de 15 à 25 ans, l'illustre clairement. Ses grandes lignes ont été présentées aux JPC et à Batimat.

Cette génération présente la particularité d'être en interaction permanente avec son environnement et pense « collectif » avant tout. Hyper connectée, elle est souvent dans l'auto-apprentissage.

Ces jeunes ont également une conscience aiguë de l'environnement, placent l'action au cœur de leur identité et se positionnent un

peu comme les acteurs et les gardiens d'une transition qui doit s'accélérer. Indépendants dans l'âme, un quart d'entre eux souhaite devenir son propre patron, la moitié entend travailler avec ses propres méthodes, les trois quarts veulent pouvoir organiser leurs horaires de travail.

Ils ont également un grand besoin de reconnaissance et d'intégration : un quart d'entre eux souhaite même être considéré d'égal à égal par sa hiérarchie, un tiers demande seulement le droit à l'échec et la moitié juge déterminante l'ambiance de travail. Ils attendent d'une entreprise qu'elle soit porteuse de sens, innovante, humaine, égalitaire, flexible



et ouverte. Toutes ces attentes doivent être mises au regard des atouts que présentent les entreprises artisanales du bâtiment et qui sont, bien souvent, en phase. Patience et conviction devront faire le reste du chemin.



EBC

Le Président Jean-Christophe Repon participait lundi à une réunion avec l'ANAEP, une des deux organisations italiennes membres au sujet de la stratégie d'EBC et de la question du niveau, au sujet des cotisations versées par les membres de l'association.

PRESSE

Le Président de la CAPEB est intervenu lundi sur France Info pour évoquer les difficultés que la pénurie de carburants engendre pour les entreprises du bâtiment. Il a appelé à la responsabilité de tous pour revenir à une situation normale et éviter d'aggraver les difficultés d'approvisionnement actuelles ([le réentendre ici](#)).

GOVERNEMENT

Jean-Christophe Repon représentait l'U2P mardi dans le cadre des rencontres bilatérales organisées par le Gouvernement avec les partenaires sociaux sur l'évolution du dispositif des retraites.

CESE

Le groupe APL que Jean-Christophe Repon présidait lundi soir a évoqué la convention citoyenne sur la fin de vie dont l'organisation a été confiée au CESE, puis finalisé la déclaration du groupe sur le rapport annuel sur l'état de la

France 2022 que le CESE devait examiner le lendemain en plénière. Une séance à laquelle le Président de la CAPEB participait également.

SILVER ÉCONOMIE

Jean-Christophe Repon participait mardi au colloque organisé par la Filière Silver économie consacré à la présentation de MaPrimeAdapt'. Une occasion de rappeler le positionnement historique des petites entreprises sur ces marchés et leur savoir-faire tant dans l'écoute des besoins que dans la personnalisation de la réponse qu'elles leur apportent. Un événement conclu par le Ministre du Logement qui a donc très officiellement lancé MaPrimeAdapt'.



SAINT-GOBAIN

Le Président a reçu mercredi les représentants de Saint-Gobain Distribution avec lesquels il a évidemment été question de l'évolution des prix et des difficultés d'approvisionnements, sans oublier la mise en œuvre de la REP au 1^{er} janvier 2023.

BUREAU CONFÉDÉRAL

Le Bureau confédéral s'est réuni. Il a fait un point de situation sur les hausses des prix, les Assises et le Plan de sobriété énergétique, ainsi qu'un bilan des JPC, de la CNAGS et de Batimat.

Le Bureau a également fait le tour des actualités sociales, et notamment les projets de loi de finances et de financement de la sécurité sociale, l'assemblée générale de l'APNAB, celle de l'UCF ainsi que la mission flash sur la représentativité que nous avons demandée à Mme Khattabi, laquelle en a accepté le principe.

Le Bureau est par ailleurs revenu sur le programme de mandature de CMA France et sur l'avenir de son Réseau, fait un point d'étape sur le lancement de CAP CAPEB, et déterminé les axes de communication sur les actions syndicales en cours et à venir.

RÉSEAU

Le Président confédéral a conclu sa semaine syndicale en participant à l'assemblée générale de la CAPEB Charente Maritime à La Rochelle.

RÉSEAU

→ DES CHANGEMENTS AU SEIN DE LA CONFÉDÉRATION

Au cours des dernières semaines, la Confédération a accueilli plusieurs nouveaux collaborateurs, la toute dernière arrivée étant Francine Royer au sein du pôle administratif et financier en remplacement de Catherine Harel partie en retraite.

Précédemment, le Pôle Juridique, Social et Fiscal a accueilli Evgeny Golosov, Chargé de Mission en droit des Assurances et de la Responsabilité Civile. Marion Fournier a pris la Direction du Pôle Communication et Presse, Houria Lahbil a intégré le Pôle Technique et Professionnel en tant que chargée de mission (qui suivra notamment l'UNA Charpente Menuiserie Agencement). Rappelons également que le PJS a intégré juste avant l'été Elodie Carqueijo, Chargée de Mission en droit de la Santé Sécurité au travail et Zoé Coste, Chargée de Mission en droit de la Formation et en droit social, tandis que le Pôle CoFo accueillait Jennifer Marne. Enfin, Tatiana Ouattara a rejoint l'IRIS-ST.

LOBBYING

→ RETOUR SUR LE CONGRÈS ANNUEL D'EBC



EBC a tenu son congrès à Bruxelles la semaine dernière au CESE européen et c'est Corine Postel qui y représentait la CAPEB, le Président Repon étant mobilisé sur Batimat.

Lors de cette assemblée générale, Katharina Knapton-Vierlich, Chef d'unité Construction, DG Grow de la Commission européenne est venue présenter la feuille de route pour la transition vers un écosystème de construction vert, numérique et résilient. Un peu plus tard, Maitane Olabarria, Secrétaire Générale de Small Business Standards SBS est intervenue pour présenter cette structure et rappeler sa valeur ajoutée pour les PME de la construction.

En amont de cette assemblée générale se tenait le Conseil d'administration d'EBC avec, à l'ordre du jour la question de l'élaboration d'un nouveau barème de cotisations des membres d'EBC, les problèmes liés à la hausse des prix des matériaux et de l'énergie, la directive sur la performance énergétique des bâtiments, la directive amiante et le Règlement de produit de construction, notamment.

Sur le salon Batimat, nous avons enregistré de courtes interviews vidéo de nos adhérents qui s'expriment sur la CAPEB et ce qu'elle leur apporte. Nous vous invitons à la relayer largement. [Voir la vidéo ici](#) >



CONFÉDÉRATION DE L'ARTISANAT ET DES PETITES ENTREPRISES DU BÂTIMENT
2, rue Béranger - 75140 Paris Cedex 03 - Tél. : 01 53 60 50 00
e-mail : capeb@capeb.fr

Pour tout complément d'information, rendez-vous dans votre espace adhérent sur www.apeb.fr qui vous permettra d'accéder à

